
Adresse de la société populaire de La Rochette (Mont-Blanc) qui fait part de l'action héroïque du citoyen Marandon, lequel, âgé de 67 ans, remplace son fils malade dans un bataillon, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de La Rochette (Mont-Blanc) qui fait part de l'action héroïque du citoyen Marandon, lequel, âgé de 67 ans, remplace son fils malade dans un bataillon, lors de la séance du 5 fructidor an II (22 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 355-356;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22251_t1_0355_0000_19

Fichier pdf généré le 05/11/2020

5

Les volontaires du I^{er} bataillon des Vosges et de la Meurthe, en garnison à Huningue (1), ennuyés de leur repos, demandent à être placés à l'avant-garde de l'armée; ils jurent d'acquiescer l'honneur de la victoire, et de ne retourner dans leurs foyers qu'après l'anéantissement des tyrans couronnés.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de la Guerre (2).

6

Le citoyen Letapier [*sic* pour Latapie], défenseur de la patrie au 3^e bataillon de la 12^e demi brigade, fait passer une somme de 60 livres, qu'il désireroit voir employer à l'achat d'un bon sabre pour le premier de ses frères d'armes qui fera une belle action.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Le cⁿ Latapie, deffenseur de la patrie au 3^e b^{on} de la 12^e demi brigade d'infanterie, à la Conv.; s.l.n.d.*] (4)

La République une et indivisible ou la mort !
Confiance en mes représentants !

Citoyens représentants,

Je viens de charger à la poste 60 liv. en écus de 6 liv., héritage d'un ex-curé qui vient de débarrasser la terre de la liberté de son existence.

C'est le seul argent que j'ai reçu de lui quoiqu'il fût à son aise et que je fusse nécessaire; encore ne me l'a-t-il laissé que parce qu'il n'a pu l'emporter. Il est vrai que je n'avois pas voulu entrer dans ses vues, et que j'avois préféré, dès mon bas âge, *La gamelle* au *Domini vobiscum*.

Je désirerois, citoyens représentants, que cette somme soit employée à l'achat d'un bon sabre pour le premier de mes frères d'armes qui fera une belle action. Je tâcherai de la mériter moi-même tout le premier et il me seroit doux de le recevoir de votre main. Permettez-moi de témoigner toute mon indignation contre les scélérats qui trompent la bonne foi des républicains qui n'aiment que le bien public et qui ont juré de marcher sur les traces des représentants vertueux. Qu'ils sont lâches ceux qui trahissent ainsi la confiance qu'on a en eux et la patrie.

Pour moi, je vous jure de vivre et de mourir pour ma patrie, de défendre jusqu'à mon dernier soupir la Convention nationale et la République française une et indivisible. Plus de confiance aux individus, point de retraite, la victoire ou la mort !

LATAPIE.

(1) Haut-Rhin.

(2) *P.-V.*, XLIV, 56. Reproduit au *Bⁱⁿ*, 7 fruct. (suppl¹).

(3) *P.-V.*, XLIV, 56. Reproduit au *Bⁱⁿ*, 7 fruct. (suppl¹).

(4) C 318, pl. 1291, p. 35.

Bureau de Cherbourg Envoi du 15 messidor II (*sic*)

département de la Manche

Je soussigné, directeur des postes, reconnois avoir reçu du citoyen Latapie, lieutenant au 3^e bataillon de la 12^e demi brigade infanterie, la somme de 60 liv. en écus pour la Convention nationale à Paris.

A Cherbourg, ce 15 thermidor l'an 2^e.

LE FOURDREY.

7

La municipalité de Péronne, département de la Somme, annonce à la Convention que le citoyen Roblin, de cette commune, fait don du montant de la liquidation de sa maîtrise; elle envoie deux croix brisées, dites de Saint-Louis, et 6 liv., qu'offre Jean-Louis Laporte, perruquier.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

8

L'agent national du district de Serres, département des Hautes-Alpes, annonce que les habitants de ce district marchent d'un pas ferme dans la carrière de la révolution; qu'ils ne croient point aux revenans; qu'une toise de biens d'émigrés, estimée en général 30 à 40 sous, se vend 15 ou 18 livres; que plusieurs lots évalués 100 liv. ont été vendus jusqu'à 1 800 livres.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des revenus nationaux (2).

9

La société populaire de La Rochette, district de Chambéry, département du Mont-Blanc, fait part à la Convention de l'action vraiment héroïque de François Marandon, qui, après 67 ans d'une vie gênée et laborieuse, et 4 de campagne au service de France, a remplacé son fils dans un bataillon de nouvelle levée, parce qu'il étoit trop jeune et d'une santé trop foible et délicate.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité d'Instruction publique (3).

Les citoyens composant la société populaire de La Rochette, district de Chambéry, département du Mont-Blanc, transmettent à la Convention nationale un trait de dévouement héroïque

(1) *P.-V.*, XLIV, 56. Reproduit au *Bⁱⁿ*, 7 fruct. (suppl¹).

(2) *P.-V.*, XLIV, 56. *Bⁱⁿ*, 6 fruct. (suppl¹).

(3) *P.-V.*, XLIV, 57.

du citoyen François Marandon, de la commune d'Arvillard.

Par un arrêté des représentans du peuple dans ce département, le canton de La Rochette doit fournir 10 hommes pour son contingent au bataillon de nouvelle levée, de 18 à 30 ans : Jean-Batiste Marandon se trouve compris dans ce nombre. Son âge tendre, et plus encore sa complexion foible et délicate font craindre à François Marandon son père qu'il ne puisse servir utilement la République, et que son remplacement n'enlève à l'agriculture des bras plus vigoureux que les siens. Eh bien ! François Marandon, à qui 67 ans d'une vie laborieuse, passée dans un état voisin de l'infortune, et 4 campagnes dans les dernières guerres d'Italie n'ont rien ôté de la force, du courage et de l'énergie de la jeunesse ne consulte que son cœur et son amour pour la patrie. Insensible aux larmes de sa vieille épouse et aux tendres sollicitations de son fils, qui veulent l'empêcher de partir, rien ne peut lui faire abandonner son projet; il se rend à Chambéry, se présente au district et offre de remplacer son fils. L'administration, touchée d'un dévouement si généreux, applaudit à ce trait sublime de courage et d'amour paternel, accueille François Marandon, et l'admet à remplacer son fils (1).

10

L'agent national du district de Langres, en annonçant que la fabrication du salpêtre est dans la plus belle activité, rend hommage au zèle vraiment républicain du citoyen Colmot [pour Collinot], officier de santé.

Mention honorable, insertion au bulletin et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (2).

L'agent national du district de Langres, département de la Haute-Marne, écrit à la Convention que la fabrication du salpêtre est en grande activité dans ce district; que depuis la loi du 14 frimaire 19 496 livres y ont été déjà fabriquées, et que chaque décade il en fournit à peu près 1 500 à 2 000 livres. Il lui fait part que le citoyen Collinot, officier de santé de la commune de Torcenay, par un dévouement digne d'un républicain, s'est livré à cette fabrication; que son premier essai a fourni 11 livres de salpêtre de la meilleure qualité, et qu'après la récolte, il va reprendre son ouvrage pour en offrir à la République, avec le même désintéressement qu'il a fait de son essai (3).

(1) *Bⁱⁿ*, 8 fructidor. *Moniteur* (réimpr.), XXI, 558; *Ann. patr.*, n° DCIII; *M.U.*, XLIII, 154.

(2) *P.-V.*, XLIV, 57.

(3) *Bⁱⁿ*, 7 fruct. (suppl^h).

11

Les officiers municipaux de la commune d'Agnin, district de Vienne, département de l'Isère, adressent à la Convention extrait de son procès-verbal du 15 germinal, qui constate que Nicolas-Victor Hurie a fait don de la finance de son office de notaire.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Liquidation (1).

12

L'agent national du district de Beauvais fait part à la Convention avec quelle activité les biens nationaux et ceux des émigrés se vendent, et très fructueusement.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité des Domaines nationaux (2).

L'agent national du district de Beauvais, département de l'Oise, fait part à la Convention que, depuis le 6 germinal jusqu'au 7 thermidor, il a été vendu dans ce district 829 lots de biens d'émigrés et déportés dont l'estimation étoit de 605 758 livres, et qui ont été adjugés 1 201 435 liv., et que, depuis le 2 Germinal jusqu'au 5 thermidor, 288 lots de biens nationaux, estimés 115 282 livres, ont été vendus 427 240 livres (3).

13

Les citoyens de la commune de Ballée, département de la Mayenne, annoncent à la Convention qu'ils ont célébré avec enthousiasme l'anniversaire du 14 juillet; ils la félicitent sur son énergie et ses glorieux travaux, et l'invitent de rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

[*Le maire de la commune de Ballée, au présid. de la Conv.; 7 therm. II*] (5)

Chargé par ma commune de faire parvenir au président de la Convention l'adresse cy-incluse, je le fais avec d'autant plus de zèle que c'est l'invulnérable Collot d'Herbois qui occupe le fauteuil. Franc jacobin, sans-culote par excellence, apprens qu'il existe au milieu des chouans une société de vrais patriotes qui n'ont jamais dévié la ligne du plus pur civisme. Non, il n'est pas un are, dans Ballée, qui ne soit électrisé du feu républicain. Rends-toi aux désirs d'une commune dont le territoire est peu étendu mais dont le patriotisme est sans limite.

(1) *P.-V.*, XLIV, 57. *Bⁱⁿ*, 7 fruct. (suppl^h).

(2) *P.-V.*, XLIV, 57.

(3) *Bⁱⁿ*, 6 fruct. (suppl^h).

(4) *P.-V.*, XLIV, 57-58.

(5) C 319, pl. 1301, p. 26.